

## Recherches sociographiques



Bruno JEAN, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*

Gilles Sénécal

Volume 40, Number 2, 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057293ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057293ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

### ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Sénécal, G. (1999). Review of [Bruno JEAN, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*]. *Recherches sociographiques*, 40(2), 378–382.  
<https://doi.org/10.7202/057293ar>

En toute justice, au point de clore la présentation de ce livre, il importe de mentionner le nom des personnes qui y ont contribué sous la direction de Roch Samson : dans l'ordre d'inscription en couverture, ce sont Andrée Héroux, Diane Saint-Pierre, Martine Côté et Gaston Cadrin.

Marc-A. LESSARD

*Département de sociologie,  
Université Laval.*

---

Bruno JEAN, *Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1997, 318 p. (Science régionale.)

Le titre représente bien le contenu de l'ouvrage : l'auteur propose sa vision de ce que devraient être les territoires ruraux de demain. Cette démarche prospective constitue certainement l'apport le plus intéressant de ce travail de questionnement et d'analyse. Prenant acte des transformations rapides qui marquent le Québec rural, Bruno JEAN cherche à caractériser ces mutations et à comprendre l'effet de la modernité avancée (ou de la postmodernité car l'auteur hésite entre les deux termes) sur le devenir du monde rural. Il parle alors de la recomposition socioterritoriale du monde rural, phénomène marqué par la fin de l'hégémonie agricole et l'émergence d'une ruralité multifonctionnelle, tournée vers des nouvelles formes d'activités, notamment le récréo-tourisme et la protection de l'environnement. Ces territoires seraient aussi porteurs d'un nouvel esprit d'entreprise, terreau d'innovation, signe d'une nouvelle économie que l'on veut autonome face à la mainmise des systèmes urbains. La thèse de la valorisation du milieu rural est aussi mise au service des canons de la conservation des écosystèmes naturels et du développement durable. Mais pour l'essentiel, il s'agit d'une démarche programmatique : l'auteur cherche davantage à baliser les voies d'un développement futur, donc à annoncer les formes émergentes du monde rural, que de rendre compte d'un état de fait. En deux mots, il n'abuse pas de la présentation de résultats de recherches empiriques ou d'enquêtes de terrain. Il se contente généralement d'esquisser des grandes tendances, prodromes de ces territoires d'avenir, sans nécessairement fournir les résultats de recherche qui viendraient démontrer ce nouveau rural tant espéré, en mesurer même la portée. En lieu et place, il faudrait de nouvelles enquêtes, de façon à approfondir les connaissances sur les milieux et alimenter le corpus théorique des études rurales.

C'est ainsi que les parties II et III sont consacrées à l'articulation de ce programme destiné à éclairer les acteurs et décideurs, d'abord en situant l'activité agricole familiale, puis en élaborant un projet de société compatible avec le projet présenté. Le but est de « [...] produire des connaissances utiles en matière d'aide à la décision » (p. 205). Nous y reviendrons. Car, auparavant, Jean reprend un vieux débat qui oppose en sociologie rurale, les tenants de la fin du rural, à ceux qui

prétendent à une spécificité du rural, voire à son irréductibilité. Il se réclame de ce dernier camp et prend pour cible l'œuvre devenue classique de Gérald FORTIN, *La fin d'un règne*, publiée en 1971 (Montréal, Hurtubise HMH).

Il faut dire tout de go que l'argumentation critique à l'encontre de la thèse de la fin du rural et, sa contrepartie, la défense de la spécificité du rural s'avère le maillon faible de la proposition de Jean. Mais, avant d'aborder ce débat ouvert avec la thèse de Fortin, permettons-nous une parenthèse : des auteurs autres que Fortin ont annoncé de manière beaucoup plus affirmée la fin du rural, tel l'article de HOGGART « Let's do away with rural » (*Journal of Rural Studies*, 1990 : 6-3), dont certains arguments sont repris par SHUCKSMITH (dans *Vers des communautés rurales durables*, Guelph 1994). Hoggart soutient que le rural est un concept inutile et qu'il n'existe pas de caractéristiques sociales particulières aux milieux ruraux : le rural serait le fruit d'un déterminisme spatial à combattre. Shucksmith situe le rural comme un système de représentations spatiales, dans lequel les groupes sociaux, alimentés par les fonctionnaires de l'aménagement, se livrent une lutte de pouvoir, autant pour influencer l'élaboration de politiques gouvernementales que pour imposer des expressions symboliques particulières.

Cette parenthèse refermée, rappelons que le recueil de textes de Fortin était le fruit d'un patient travail de terrain. Sa démarche empirique s'appuyait sur des résultats de recherche qui faisaient état, par exemple, de la professionnalisation du travail en forêt, de la classification socioéconomique des municipalités agricoles, des changements d'occupation ou des changements socioculturels. Elle mettait en scène les cycles de vie, la mobilité professionnelle des individus et, de manière plus générale, la transformation des sociétés rurales. C'est que Fortin constata la force du changement social en cours, tout en soulignant l'importance de l'innovation, en particulier technologique, dans la dynamique territoriale. Il fit même remonter l'origine des problèmes du monde rural à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la communauté homogène cède le pas à une société davantage pluraliste. Plus tard, le Québec rural des années soixante, qu'observa Fortin, est celui de l'accélération de phénomènes liés à la modernité et induits par l'urbanisation et l'industrialisation. L'éclatement des petites communautés s'achève avec le développement de structures régionales et l'intégration des systèmes urbains québécois. Le recueil se clôt sur le concept de société globale, appliquée au Québec en son entier, suggérant la transformation des mentalités sous l'impulsion de la société de consommation. En définitive, ce n'est pas tant la fin du rural qui préoccupa Fortin, mais plutôt la modernisation de l'ensemble des territoires, urbains et ruraux confondus. La diffusion d'une culture de masse, dont l'emblème est à l'écoute des Beatles à Saint-Rédempteur (FORTIN, p. 392), l'amène à conclure « que plutôt que de nous demander si nous sommes encore ruraux ou urbains en termes de mentalité ou en termes de mode de vie, il me semblerait plus juste de nous demander si nous sommes préindustriels, industriels ou postindustriels comme mentalité ou mode de vie » (*ibid.*).

Ce rappel de la contribution de Fortin – un peu long pour un compte rendu mais trop rapide en réalité – permettra de mieux situer les arguments de Jean en faveur de la spécificité du rural comme entité sociale « irréductible et insaisissable »

(p. 38). Au fond, le débat ouvert par Jean oppose la thèse de la renaissance des communautés, voire de l'autonomie des communautés rurales, à celle d'une société globale en voie d'intégration territoriale. Jean appuie la thèse de la spécificité du monde rural sur l'idée que les conduites individuelles des ruraux se distingueraient de celles des urbains. N'affirme-t-il pas que « l'un des traits les plus admis de la ruralité aura été cette idée d'une sorte d'esprit communautaire qui caractérise le monde rural » (p. 31) ? Il poursuit dans la même veine, en affirmant un peu plus loin, que s'il « est un trait sociologiquement significatif de la ruralité d'aujourd'hui, ce serait le sens de la communauté qui y serait encore vivant, alors que le mode de vie urbain l'aurait fait disparaître » (p. 41). On reprend ainsi le vieux mythe de la communauté perdue, mais pour l'appliquer uniquement à l'urbain. Car, pour sa part, le monde rural résisterait encore. Est-ce dû au fait qu'il existerait deux types de groupes humains, hermétiques l'un à l'égard de l'autre, les urbains organisés en société et les ruraux encore à l'âge des communautés ? Est-ce à dire que les ruraux seraient imperméables à certains des problèmes de la modernité avancée ? Par delà notre impression de surprise devant un tel argument et l'ironie facile qu'il peut susciter, l'intérêt de poser l'hypothèse de la permanence des communautés en milieu rural ne fait pas de doute. Pour ce faire, des enquêtes systématiques devraient mettre à l'épreuve les trois grandes caractéristiques sociales, qui seraient spécifiques au domaine rural et expliqueraient une telle permanence de la communauté : la petite taille des communautés, la densité de l'espace vécu, le genre de vie. Dans l'attente de pareils résultats d'enquêtes, il n'est pas inutile de rappeler que les deux premières caractéristiques sont également mentionnées dans les études urbaines, entre autres dans les recherches sur le développement local à Montréal, pour défendre l'idée d'un esprit communautaire à l'échelle du quartier. Si tant est que cela existe, ce dont je doute pour ma part, l'esprit communautaire ne serait peut-être pas l'apanage exclusif du monde rural. Quoi qu'il en soit, les formes matérielles de cet esprit communautaire restent toujours indéterminées. Elles devraient, à tout le moins, faire l'objet d'une démonstration plus probante. En guise de réponse, l'auteur propose, au chapitre 6, les résultats d'une enquête qui porte sur l'attachement à la terre d'agriculteurs de différents pays : on y apprend que les agriculteurs canadiens, en majorité, ne souhaiteraient pas quitter leur région même si on leur offrait une meilleure terre dans une autre région. À une telle question hypothétique, ne reposant pas sur une réalité objective, le répondant, l'agriculteur en l'occurrence, peut difficilement répondre qu'il veut quitter sa région. Cela reviendrait à dénigrer inutilement son travail, sa maison, sa vie présente. Les raisons de rester seront toujours difficiles à cerner et on ne saura finalement jamais ce qui se cache derrière cette idée d'attachement à la terre. Pour tout dire, ce type de sondage doit être présenté comme purement indicatif. Un exemple du même genre vient à l'esprit : un sondage du *Journal de Montréal* (juillet 1998) nous apprenait que les Québécois se diraient heureux à une très forte majorité. Comment en eût-il pu être autrement ? Se dire heureux ou attaché à sa terre restent des réflexes de survie. Par contre, les chiffres montrent que le nombre de fermes et d'agriculteurs continue de diminuer. Il eût été plus intéressant d'interroger des agriculteurs qui ont laissé la terre, de suivre leur trajectoire et d'en comprendre les raisons.

Quant aux tendances démographiques, Jean suggère une croissance de la population rurale plus rapide que celle des villes (p. 12). Il reprend alors la thèse de la désurbanisation du Québec déjà formulée par Bernard VACHON (dans *Espace Populations Sociétés*, 1986, III). On peut douter d'une telle hypothèse : les données traitées par divisions de recensement, et non par municipalités, illustrent davantage le phénomène de périurbanisation qu'un bien hypothétique dépeuplement des villes. En outre, les divisions de recensement de régions périphériques sans centre urbain de plus de 3 000 habitants semblent connaître des pertes sensibles de population de 1971 à 1981 (toujours selon l'article de Bernard VACHON auquel réfère l'auteur pour défendre la thèse du renversement des tendances). L'explication la plus plausible des tendances observées est qu'un essor indéniable des espaces périurbains, notamment des villes moyennes régionales, a masqué une perte encore plus sensible de la population des milieux ruraux. Une telle interprétation peut s'appliquer aux régions périphériques, dont la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent. On peut citer également les données de populations, compilées à l'échelle régionale par le BSQ, qui indiquent une relative stabilisation de 1971 à 1991, puis des projections annonçant des baisses sensibles à partir de 1996 et jusqu'en 2016 (MATHEWS, *Recherches sociographiques*, 37, 3).

La thèse du livre, celle de la recomposition du monde rural, part de constatations qui, à bien des égards, recourent les études empiriques de Fortin : la complexification de la structure des occupations, la perte de l'autonomie locale au profit des villes moyennes, la diffusion d'une culture de masse dominante, les tendances démographiques rimant avec dépeuplement, pauvreté et vieillissement. Elle débouche sur un portrait plutôt ambigu, où se mêlent de nouveaux usages du sol ou des ressources (récréo-tourisme, conservation des environnements et des paysages, innovation en matière de produits agricoles et artisanaux) qui viennent se substituer à l'agriculture autrefois dominante et aujourd'hui en décroissance, mais dont les effets ne seraient pas rendus suffisamment à maturité pour contrer les difficultés engendrées par cette crise du monde rural.

Le livre offre certainement ses pages les plus riches lorsque le ton est celui du projet à faire. Il engage l'idée d'une agriculture renouvelée par des fonctions multiples, essentiellement d'innovation, d'occupation et de façonnement du territoire. La consolidation de l'emploi passerait par cette approche nouvelle au territoire. L'avenir de l'agriculture, pour les régions périphériques (car la ruralité du livre concerne peu la ruralité des régions centrales et métropolitaines), se conjugue avec la ferme familiale, certes spécialisée et qualifiée, mais dérogeant aux règles de la rationalité économique brutale ; elle exigerait une forme de travail social, non rémunéré, mettant à contribution toute la cellule familiale (p. 136). Cette approche n'est pas sans susciter quelques inquiétudes. On peut craindre ce travail qui mobilise toute la famille, enfants compris, et qui rapporte peu. Néanmoins, il évoque les formes possibles d'un développement durable adapté aux besoins de la population et finalement autodéterminé par elle. Si Jean écorche au passage un certain totalitarisme environnemental, il préconise des systèmes ruraux durables, basés sur la conservation des ressources.

Finalement, si Jean ne nous convainc pas de la pertinence de ses arguments dans le débat, qu'il lance d'ailleurs lui-même, à l'encontre de la thèse de la fin du rural, il réussit néanmoins à susciter un très grand intérêt pour son projet de revitalisation rurale. Ce projet est empreint d'utopie, mais c'est une utopie créatrice.

Gilles SÉNÉCAL

*INRS-Urbanisation.*

---

Denis VAUGEOIS (dir.), *Les Hurons de Lorette*, Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1996, 346 p.

Denis Vaugois a réuni dans cet ouvrage sept textes en provenance de sources variées. Il a d'abord choisi de rééditer deux classiques de la littérature sociologique québécoise, *Le Huron de Lorette* de Léon GÉRIN publié pour la première fois en 1901 et *Les Hurons de Lorette* (1939) de Jean-Charles FALARDEAU. Pour compléter ce tableau sociohistorique, Vaugois a aussi reproduit l'article du géographe Christian MORISSONNEAU : *Développement et population de la réserve indienne du village-huron, Loretteville* (1970). Une fois ce tableau dressé, Vaugois a fait appel à quatre historiens : Denys DELÂGE, Marcel TRUDEL, Cornelius JEANNEN et Alain BEAULIEU, pour aborder une question d'actualité : le traité Murray.

Le 24 mai 1990, la Cour suprême du Canada tranchait : le document présenté en Cour par les frères Sioui, c'est-à-dire le sauf-conduit accordé aux Hurons par James Murray en 1760, était bel et bien un traité selon les termes de la Loi sur les Indiens. Depuis ce verdict, le traité Murray a fait parler de lui à plusieurs reprises. Tout portait à croire que l'ouvrage de Vaugois était destiné à faire le point sur les derniers développements concernant cette question. Tel est, du moins, ce que laissent entendre l'avant-propos de l'éditeur, l'introduction de Vaugois, sans parler de l'annonce de la publication de l'original inédit du traité de Murray, en quatrième de couverture. Pourtant, ce collectif n'est pas destiné à réouvrir ou clarifier le débat entourant le traité Murray. Celui-ci se révèle n'être qu'un prétexte, dont Vaugois se saisit, pour aborder deux autres questions : « mieux faire connaître les Hurons de Lorette et à travers eux les Indiens, alliés des Français ou des Anglais. Aussi de faire saisir les embûches qui guettent les historiens » (p. 15). Si vous cherchez une nouvelle interprétation du sauf-conduit devenu traité, ce livre n'est pas pour vous. Par contre si les Hurons de Lorette ou la pratique du métier d'historien font partie de vos champs d'intérêt, laissez-vous aller et commencez à lire...

Vaugois s'est donc fixé deux mandats distincts : critiquer la pratique de l'histoire et comprendre les Hurons de Lorette. Deux projets organisés autour d'une même question de recherche, le traité Murray. Le projet est en soi très intéressant mais ces deux objectifs sont-ils conciliables ? Le débat critique que Vaugois veut lancer autour de la pratique du métier d'historien va-t-il vraiment permettre